

Créer une charte (pour un blog interne)

Vous avez pris la décision d'ouvrir un blog interne (ou intranet communautaire) et souhaitez encadrer les contributions internes de vos employés sans toutefois restreindre leur créativité ni les effrayer.

La charte devra être à la fois structurante, encourageante mais également claire sur les devoirs de chacun.

Voici donc les éléments de base dont vous pourrez vous inspirer pour construire votre charte.

D'une manière générale, les contributions sont proportionnelles à la confiance qu'ont vos employés dans le fait que leurs contributions seront utiles, qu'elles seront lues, valorisantes, appréciées et suivies d'effets (raison pour laquelle je ne peux que vous encourager à ne pas modérer les articles a priori).

Charte

Nous avons choisi de mettre à votre disposition un outil collaboratif qui permettra à chacun de se tenir informé mais aussi de partager ses sources ou ses analyses.

Pourquoi un blog ?

Chacun d'entre vous possède des informations utiles pour la progression de tous.

En partageant vos sources ou vos analyses, vous devenez acteur dans le processus d'innovation de notre entreprise.

Ensemble nous pouvons faire des choses exceptionnelles, alors d'avance merci pour vos nombreuses contributions ;-)

Quel est votre rôle ?

Que vous soyez lecteur, contributeur ponctuel ou assidu, votre rôle est actif. Le simple fait de vous informer vous permet de participer.

La pertinence de vos contributions ne laissera personne indifférent et valorisera considérablement votre travail.

Si vous pensez que les informations que vous détenez ou que votre avis sur un point particulier permettront de faire avancer les choses, alors n'hésitez pas une seconde à venir la partager.

Comment écrire

Lorsque vous décidez d'écrire un article, voici quelques règles qui pourront vous aider :

- Soyez intéressant
- Parler de choses que vous maîtrisez

- Citez vos sources
 - Si c'est une analyse, soyez humble et favorisez les hypothèses ou suggestions plutôt que le ton péremptoire
 - Allez à l'essentiel
 - Soyez factuel
- Vous pouvez aussi consulter la fiche "Bien rédiger un article" disponible sur <http://www.netinfluence.ch>.

Créer des conversations

Ce qui est intéressant dans cette démarche, ce sont les conversations que vos contributions susciteront.

Favorisez donc l'interactivité en incitant les autres à commenter ou à compléter votre contribution (qu'en pensez-vous ? Avez-vous rencontré ce cas?...).

Sur quoi écrire

Vous pouvez écrire sur votre travail (pour partager ce que vous faites), sur les feedback des clients, sur les informations de veille ou sur les produits et services de l'entreprise ou encore sur des outils qui vous sont utiles et que vous aimeriez partager (best practices).

Dans la mesure où le sujet dont vous aimeriez parler concerne plus de 3 personnes dans l'entreprise, il mérite d'être partagé (à moins qu'il ne soit confidentiel). Vous ferez avancer l'entreprise en partageant vos sources et informations.

En cas de dilemme

Si vous hésitez sur un contenu, faites appel à votre bon sens (pensez aux conséquences). En cas de doute, faites relire si vous pouvez, sinon, laissez passer 24h et relisez encore une fois avant de publier.

Si le sujet intéresse moins de 3 personnes, c'est qu'il doit sûrement être traité de manière plus privée (parlez-en à votre manager).

Style

Dans un souci de qualité, vous rechercherez la précision et la concision. Bien entendu vous veillerez à ce que la

grammaire et l'orthographe soient soignées et correspondent aux standards d'exigence de l'entreprise.

Faire un commentaire

L'objectif du commentaire est qu'il permette de faire avancer le débat. Si vous avez des informations complémentaires ou d'autres sources ou analyses, n'hésitez pas à les partager dans les commentaires prévus à cet effet.

Si vous avez un avis divergent, motivez-le. Favorisez les faits et évitez les contenus trop personnels ou émotionnels.

Suppression

Le blog n'est pas a priori modéré car nous souhaitons favoriser les échanges et les conversations. Cependant, si un contenu s'avérait ne pas respecter les règles énoncées ou comporter un caractère diffamant ou discriminant, il pourrait être supprimé.

Rappel

Ces conversations écrites sont confidentielles et fidèles au règlement intérieur de l'entreprise.

Les règles s'appliquent d'autant plus à ce blog qu'elles concernent des éléments chiffrés ou confidentiels (en cas de doute, demandez l'avis de votre responsable).

L'encadrement s'oppose selon moi à la créativité mais les cultures d'entreprises et / réflexes conservateurs naturels font qu'il vaut mieux une charte que pas de contributions ;-)

Questions et Copyright

Ce contenu est distribué sous la licence Creative Commons. Sentez-vous libres de partager ce contenu avec d'autres ou de le réutiliser en omettant pas d'en citer la source <http://www.netinfluence.ch> et bien sûr n'hésitez pas à me contacter soit pour me faire part de suggestions de thèmes, d'amélioration du contenu soit pour vos demandes ;-) sandrine@netinfluence.ch